

5^{èmes} Journées en Sciences sociales

*Monographie d'une déprise laitière
ou
Les effets de concurrence symbolique entre métiers de l'agriculture*

Gaétan Fillonneau¹

Doctorant LARESS, ESA Angers ó CENS / Université de Nantes

Résumé :

La restructuration laitière, en cours depuis plusieurs décennies, touche inégalement les territoires. Certains, parfois qualifiés d'intermédiaires, subissent de plein fouet ses effets : la déprise de la production laitière, la diminution du nombre d'exploitations et la disparition progressive de ses producteurs en sont les premières conséquences. Sur la base d'une enquête de terrain conduite dans une région à dominante céréalière, nous nous proposons d'analyser en détail les manifestations et les conséquences, *du point de vue* et *sur* des acteurs eux-mêmes, de cette déprise. A travers cette enquête comparative et locale, la question de la segmentation de l'espace professionnel local sur la base de la division du travail nous est apparue essentielle. De plus en plus, la spécialisation sectorielle engendre une véritable concurrence, pratique et symbolique, entre métiers de l'agriculture. Allant parfois jusqu'à hiérarchiser les mondes agricoles, cette « division morale du travail » exacerbe le sentiment de marginalisation, fragilise les identités professionnelles et nourrit la démobilitation professionnelle d'un segment professionnel, en l'occurrence celui des producteurs laitiers.

Mots clefs :

Travail, métier, segmentation professionnelle, crise de reproduction, espace professionnel local

Problématique

De la spécialisation à la segmentation professionnelle

Des années 1960 jusqu'au début des années 1980, l'uniformité du mouvement de « modernisation » de l'agriculture française est particulièrement marquant. En quelques décennies, la prédominance de l'agriculture « modernisée », qualifiée par Pierre Muller de « modèle de l'exploitation agricole spécialisée »² ou bien encore par Jacques Rémy de « modèle de l'exploitation familiale moderne », consacre l'hégémonie d'un « nouveau groupe social »³ en opérant une vive sélection par le bas de la hiérarchie professionnelle. Les paysans qui n'ont pas su ou voulu adopter ce modèle se voient « progressivement disqualifiés [et sont condamnés] à quitter la profession »⁴. Ainsi, pour reprendre les propos de Claude Grignon datant de 1982, « la modernisation de l'agriculture, la spécialisation et la professionnalisation ne se laissent pas réduire à des transformations d'ordre économiques et techniques. La spécialisation est inséparable d'un processus de division et de hiérarchisation sociales des tâches et des savoirs qui consacre la culture technique savante sur la culture de métier paysanne. »⁵

C'est à partir des années 1970 qu'à contresens de ce mouvement et en lien plus ou moins étroit avec des « combats syndicaux », des systèmes de production « alternatifs » émergent et entament un processus de délégitimation du modèle dominant⁶. Ainsi ce modèle unique vacille quelque peu avec le développement de « pratiques d'une agriculture différente, non marginale [í], fondées au contraire sur la diversification des productions et des services »⁷. Dans ce cadre, la fonction commerciale devient centrale. Puis, au tournant des années 1990, les modes de production et d'élevage, parfois qualifiés « d'intensif » ou « d'industriels », sont aussi remis en cause.

Mais cette remise en cause du modèle unique de « modernisation » ó concentration, spécialisation, intensification, investissements ó apparaît très inégale selon les territoires. Ainsi, à partir d'une enquête de terrain réalisée dans le sud du département vendéen (voir encadré ci-dessous), nous avons constaté que « la modernisation » peut demeurer le seul et unique modèle légitime. Non seulement le processus de « modernisation » de l'agriculture semble s'être franchement et uniformément imposé, mais les remises en cause de ce modèle y apparaissent rares et très marginalisées. Autrefois région de polyculture élevage, cette partie la plus occidentale du Marais Poitevin a connue une concentration et une spécialisation des exploitations particulièrement vigoureuses. Sous l'impulsion de la Politique agricole, la restructuration y a été radicale : remembrement foncier de grande ampleur, surfaces importantes de prés convertis en terre arables, drainage des parcelles, irrigation des cultures. Tant du point de vue des investissements que de la productivité ou des rendements, les stratégies professionnelles répondent désormais franchement aux normes professionnelles dominantes. Les divers groupes professionnels en présence ó céréaliers en tête, mais aussi producteurs laitiers et producteurs de viande bovine ó endossent avec volontarisme et fierté les traits de l'agriculture d'entreprise, capitaliste et spécialisée. De plus en plus qualifiés, ces agriculteurs ont embrassé le mouvement de professionnalisation défendu par la « profession »⁸ et ses organismes de développement : travailleurs à temps complet, ils

² Pierre Muller, 1987, p. 460

³ Jacques Rémy, 1987, p. 419

⁴ Pierre Muller, 1987, p. 472

⁵ Claude Grignon, 1982, p. 61

⁶ Serge Cordelier, 2008.

⁷ Pierre Muller, 1987, p. 459.

⁸ Jacques Rémy, 1987

incarnent parfaitement la culture technique⁹ (adoption rapide des nouvelles technologies et faisant preuve d'une grande connaissance technique en zootechnie et agronomie) qui commande les règles d'excellence professionnelle et ils conçoivent uniquement leur métier et leur exploitation « autour de la fonction de production de matières premières ». ¹⁰

Méthode et terrains

Les résultats présentés ici s'inscrivent dans une recherche plus vaste réalisée dans le cadre d'un doctorat. Traitant des évolutions du métier et du travail en production laitière dans l'Ouest de la France et basée sur une démarche à la fois monographique et comparative, cette enquête sociologique a investie trois territoires distincts.

Cette méthode répondait ainsi à notre exigence quant à la nécessité de pouvoir comparer les logiques professionnelles entre plusieurs territoires et au sein d'un même territoire. Les secteurs enquêtés devaient être le plus typés possibles, tant du point de vue des particularités pédoclimatiques, des configurations productives, des systèmes de productions, que des densités et des dynamiques laitières. Selon la densité laitière, les secteurs en question sont de superficies très variables et peuvent correspondre approximativement à une commune (Ploéven dans le Finistère, 16 élevages), deux communes (Breuville et Rauville-la-Bigot dans la Manche, 18 élevages), voir un canton dans sa quasi intégralité (Canton de Luçon en Vendée, 17 élevages). Les résultats présentés ici concernent plus particulièrement ce dernier secteur situé au sud du département vendéen (cf. carte ci-après), mais résultent néanmoins d'une comparaison entre ces trois terrains d'enquête.

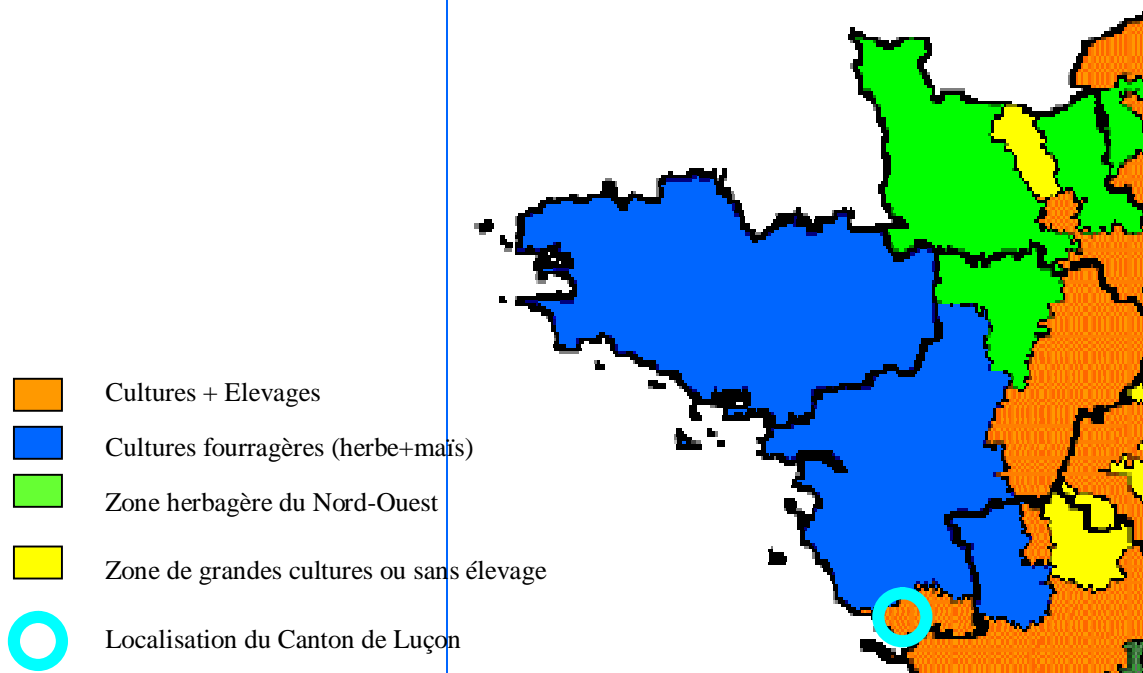
L'investigation sociologique, à base d'entretiens semi-directifs et visant à restituer des pratiques et des représentations professionnelles, restitue dans un premier temps les points de vue et notamment les manières de voir des éleveurs, les rapports qu'ils entretiennent avec leur métier. Appliquée de manière exhaustive sur trois territoires (cf. encadré) et notamment dans le Sud ouest du département vendéen dont sont issues les données analysées dans ce texte, ce mode d'investigation vise à faire l'état des lieux, minutieux et intégral, des professionnels en présence sur un espace géographique restreint, afin d'en saisir l'état d'esprit et la dynamique qui leur est propre. Plusieurs niveaux d'analyse révèlent un processus de relégation et de décomposition professionnelle qui apparaît, via la comparaison entre les trois terrains, spécifique à ce secteur vendéen.

Les éleveurs sont ici appréhendés en tant que groupe social dont les effets d'appartenances sont analysés. Loin de considérer les éleveurs situés dans notre espace monographique comme un tout ou un groupe clairement désigné, inscrit sur un espace géographique nettement délimité, cette démarche qualitative retenue est l'occasion de saisir les relations entre producteurs laitiers d'une part, et entre groupes ou sous-groupes professionnels agricoles d'autre part, afin d'échapper à une conception atomistique du monde social dont les perspectives d'analyse considéreraient, de fait, les professionnels comme des agents économiques isolés de fait et isolables par l'analyse. L'approche monographique est à considérer comme un focus, un plan au cadrage relativement arbitraire (mais non dépourvu de logique) sur un espace social restreint. Nous pourrions aussi la voir comme un laboratoire saisissant, à petite échelle, la nature des rapports sociaux et des logiques à l'œuvre dans un espace professionnel.

⁹ Claude Grignon, 1982

¹⁰ Pierre Muller, 1987, p. 459

Carte 1 : Les systèmes d'élevage du Grand Ouest



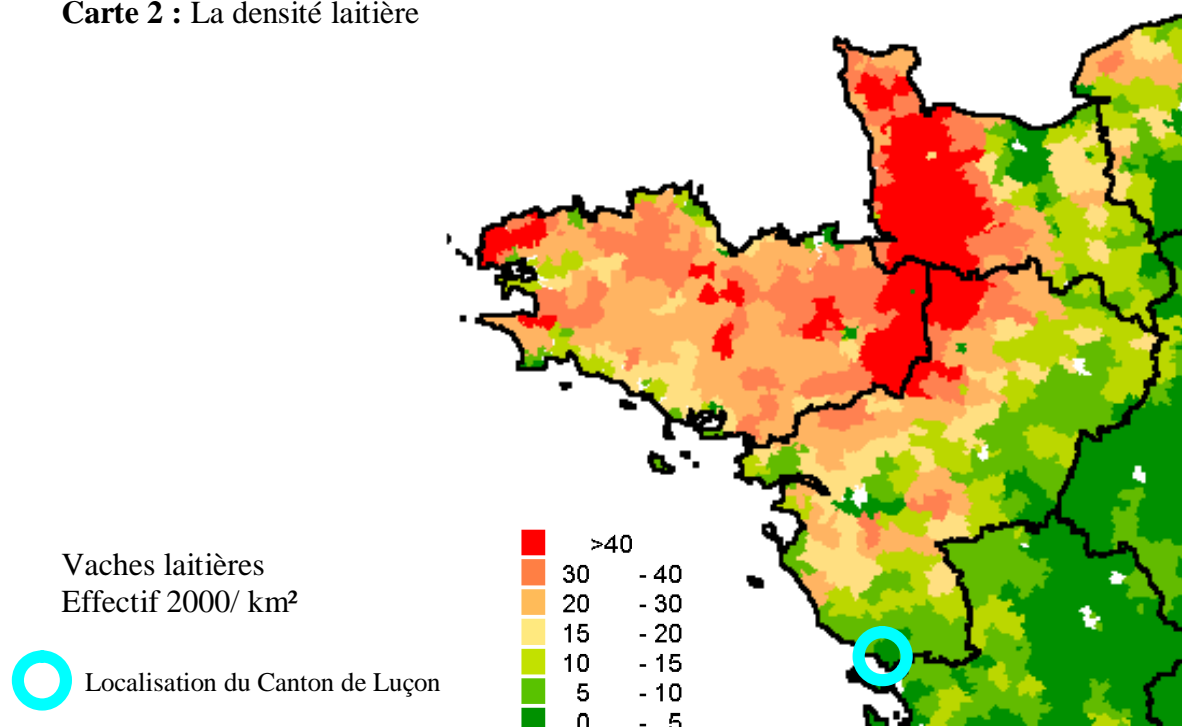
Source: Institut de l'élevage

Dans ce contexte, le territoire a connu un déclin accéléré du nombre de ses producteurs laitiers. A l'image des régions laitières parfois qualifiées d'"intermédiaires", il subit encore de plein fouet cette érosion. La spécialisation productive régionale fait apparaître, en creux, des espaces agricoles situés en marge des bassins laitiers de production et particulièrement affectés par cette déprise laitière depuis les années 1990. Progressivement, la céréaliculture s'impose et l'élevage (en particulier en production laitière) perd inexorablement du terrain. Composée désormais quasi exclusivement d'exploitations spécialisées en céréaliculture ou orientées en polyculture-élevage (céréales associées aux bovins laitiers ou allaitants), cette zone côtière, située pour l'essentiel dans le Marais poitevin desséché¹¹, est investie par une agriculture que les organisations professionnelles locales qualifient de fortement « modernisée ». Les exploitations laitières, aujourd'hui peu nombreuses et éparpillées sur la zone, n'échappent pas à la règle : de grandes dimensions (140 ha de moyenne et 12 des 14 exploitations enquêtées dépassent les 100 ha de superficie), elles sont dotées d'outils de production importants (proches des 450 000L de lait en moyenne) et sont solidement équipées.

Les données les plus récentes issues du Système d'information statistique de source administrative (SISA) de 2006-2007 permettent de prendre la mesure de la déprise laitière sur ce territoire. Ainsi, le canton de Luçon, qui correspond sensiblement à notre terrain d'enquête, a vu ses effectifs régulièrement diminuer : n'y subsistent plus que 19 exploitations laitières, soient 12,5% des exploitations dites « professionnelles » et la production laitière n'y représente plus que 231 litres de lait par hectare de SAU ou encore 3,5 vaches laitières au km².

¹¹ En réalité certaines terres du territoire enquêté se situent dans des zones de marais qualifiés d'intermédiaires (ce qui signifie qu'elles sont imparfaitement desséchées). Polder autrefois composé de vastes espaces de prairies, le marais desséché a été gagné au cours du XX^e siècle par les cultures céréalières.

Carte 2 : La densité laitière



Source: © Agreste ó Recensements agricoles 1988 et 2000, traitement et cartographie: Institut de l'Élevage

Par ailleurs, cette petite région vendéenne semble avoir été relativement perméable aux évolutions observables dans d'autres territoires français. Ainsi les modèles professionnels concurrents qui bousculent ici ou là l'homogénéité technique n'ont pas émergé. L'agriculture « biologique » ne s'y est pas imposée comme une alternative crédible à l'agriculture dite « conventionnelle ». L'extensification (fourragère ou animale) y est souvent assimilée par les acteurs à un déficit technique ou une carence professionnelle, et elle n'est pas considérée comme une stratégie professionnelle légitime. Le mode de production et d'élevage intensif ne semble pas être remis en cause. Bref, l'absence de systèmes de production « alternatifs » préserve intacte la légitimité du modèle dominant qui y demeure extrêmement solide. Ce constat s'applique tout particulièrement au secteur laitier, où les résistances y apparaissent isolées et privées de supports institutionnels. En effet, aucun organisme professionnel ne semble faire preuve d'un volontarisme suffisant pour développer de nouveaux référentiels techniques et de défendre un autre modèle agricole.

Ainsi de prime abord, nous serions tenté de faire le constat d'un monde agricole homogène, unifié et rassemblé autour d'un certain unanimisme technique. Mais cette unanimité en terme de stratégie de développement et en matière socio-économique suffit-elle à remplir les conditions sociales d'une cohésion professionnelle et identitaire ? En réalité l'enquête a révélé que ce « processus de professionnalisation » du groupe professionnel des producteurs laitiers n'a pas développé de sentiment de promotion collective et n'a en rien affermi leur identité professionnelle. En fait, par un jeu complexe de concurrence pratique et symbolique entre métiers de l'agriculture, la spécialisation (technique et identitaire) a conduit à une véritable segmentation et hiérarchisation professionnelles.

Ce n'est que récemment que quelques articles faisant explicitement référence à cette segmentation par métiers ont été publiés. Succinctement, leurs auteurs ou au demeurant majeurs et importants dans le domaine de la « sociologie de la profession agricole » évoquent ces nouvelles lignes de partage, voir de rupture, qui traversent désormais la profession. Dans un court article intitulé, « La diversité croissante des métiers et des cultures professionnelles »¹², Jacques Rémy laisse entendre que cette spécialisation constitue un facteur de cloisonnement professionnel. Au final pourtant, en dépit de son titre suggestif, l'article se conclut en minimisant la portée de cette segmentation par métiers pour appuyer son propos sur la diversité des modèles de développement et des conceptions de l'exercice du métier qui constituent selon lui la principale ligne de partage : « plus qu'entre les métiers et les régions de production, les lignes de faille semblent passer aujourd'hui entre des systèmes de pratiques susceptibles de se formaliser en des ensembles vivement concurrents pour la reconnaissance de leur légitimité [í] »¹³. Plus récemment, dans *Les mondes agricoles en politiques*, Bertrand Hervieu décrit lui aussi une profession clivée et segmentée, notamment sous l'effet de cette spécialisation des exploitations et plus précisément de « la fragmentation de la représentation des intérêts en raison du cloisonnement croissant des productions et des filières »¹⁴. Bien qu'abordée, cette question de la segmentation par métier ne constitue pas le cœur de ces articles. En revanche, ils ont en commun de nourrir la réflexion sur le processus, profond et durable, de déclatement des identités professionnelles qui subdivise aujourd'hui la profession¹⁵.

Partant de ces travaux et de ce qui nous apparaît comme un manque dans le domaine de la sociologie des professions agricoles, notre questionnement sera le suivant : quels sont les effets de cette segmentation par métier sur les représentations des acteurs et comment affecte-t-elle l'identité professionnelle d'un groupe professionnel particulier ?

Nous faisons l'hypothèse que la vigueur de la déprise laitière que connaît cette petite région agricole étudiée est en lien étroit avec ce mouvement de relégation professionnelle que subit le groupe professionnel des producteurs laitiers. Comme le fait remarquer Chapoulie dans l'introduction de l'ouvrage de E. Hughes¹⁶, l'approche sociologique du travail ne peut se réaliser sans un effort de contextualisation : « L'étude d'une institution, d'un groupe de personnes, etc., devient aussi celle du réseau de relations sociales dans lequel s'insère cette unité »¹⁷. Hughes suggère d'ailleurs lui-même « que les activités d'une profession doivent être considérées dans un contexte plus large, et en se référant à la place qu'elle occupe parmi d'autres métiers ou activités. Si certains métiers sont plus respectés, et d'autres plus modestes, il existe également des différences de prestige à l'intérieur de n'importe quel métier. Il semble que plus un métier est respecté et se voit reconnaître du prestige (selon la mesure qu'en donnent les échelles utilisées par ceux qui étudient ces phénomènes), plus les différences internes sont fortes »¹⁸. Ainsi les analyses présentées dans cet article s'inscrivent dans les préceptes et la tradition théorique de ces travaux.

L'une des clefs de compréhension du déclin accéléré du nombre de producteurs laitiers peut nous être fournie du côté des mécanismes de « division morale du travail » décrite par Everett Hughes : « Comme on le sait, un métier ne comprend pas qu'une seule tâche mais plusieurs ; certaines d'entre elles constituent le « sale boulot » du métier, et ce sous plusieurs rapports : simplement parce qu'elles sont physiquement dégoûtante ou parce qu'elles

¹² Jacques Rémy, « La diversité croissante des métiers et des cultures professionnelles », 2008.

¹³ p. 84

¹⁴ Hervieu B., et alii (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, 2010, p. ????

¹⁵ Sur cette question de la segmentation de l'agriculture sur des bases identitaires, voir aussi l'article de Bruno Lémery, « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, 2003.

¹⁶ Everett Hughes, *Le regard sociologique. Essais sociologiques*

¹⁷ Ibid., p. 53

¹⁸ Ibid., p. 128-129

symbolisent quelque chose de dégradant et d'humiliant»¹⁹. Ses travaux, appliqués à des métiers divers et variés, nous fournissent des clefs d'analyse et de compréhension des effets, notamment d'ordres symboliques, de la division du travail : il y montre qu'elle hiérarchise les statuts professionnels sur « l'échelle du prestige ». Ainsi nous avons vu que les mondes agricoles n'échappent pas à ces mécanismes de « division morale du travail » et de « hiérarchie symbolique » liée aux tâches inhérentes à chaque métier décrits minutieusement par Hughes à propos des professions hospitalières²⁰.

La première partie de notre exposé vise à décrire les signes et manifestations d'une crise professionnelle et identitaire traversée par les producteurs laitiers rencontrés durant notre enquête. Ainsi le premier niveau d'analyse concerne la question du travail : nous nous intéresserons avant tout aux perceptions et conceptions des acteurs en la matière et à leur impact sur la dynamique collective. De ce point de vue, le rapport au travail, à son contenu (**I.A.**) et à sa rémunération (**I.B.**), nous est apparu décisif. Dans la continuité des travaux de Serge Paugam appliqués au salariat²¹ ou de recherches sociotechniques exclusivement centrées sur les agriculteurs²², nous nous attacherons, dans un premier temps, à décrire le rapport particulièrement difficile que la majorité des éleveurs laitiers d'une micro-région entretiennent à leur travail. Ainsi nous chercherons à mettre en lumière un phénomène de démobilisation professionnelle qui prend ici une dimension collective. Le rapport difficile au travail n'en constitue qu'une facette. Lorsque le degré d'insatisfaction (exacerbé lors d'une conjoncture économique plus délicate) atteint un certain seuil, les fondements d'une crise de reproduction professionnelle sont posés. L'idée d'abandonner purement et simplement la production laitière fait son chemin et les conditions sociales sont réunies pour détourner les héritiers potentiels de la profession. Tous ces signes s'apparentent à une véritable « crise de reproduction de la paysannerie » déjà décrite par Patrick Champagne et Pierre Bourdieu²³. Ce premier chapitre se termine par la description des signes de cette crise de reproduction de ce segment professionnel (**I.C.**).

Dans la seconde partie de notre exposé, nous mettons en relief les effets de contexte qui singularisent le territoire enquêté et qui permettent d'éclairer sur la nature et l'ampleur de la démobilisation constatée. D'abord sur un plan institutionnel, nous aurions pu imaginer qu'une situation de décomposition professionnelle aurait favorisé un certain éclatement de l'offre en matière d'appui technique ou syndical. Pourtant, le monopole institutionnel constaté semble ne faire qu'accentuer le sentiment d'impuissance, rend les alternatives peu probables ou les marginalisent (**II.A.**). Ensuite nous montrons en quoi la morphologie du groupe professionnel local affecte la dynamique professionnelle, par le mécanisme de déclassement d'un segment professionnel, visible et chronique depuis les années 1980 (**II.B.**). La place et le poids de l'élevage et plus particulièrement des producteurs de lait dans l'espace agricole local,

¹⁹ Ibid., p. 81

²⁰ Everett Hughes, 1958.

²¹ Serge Paugam, 2000.

²² Voir l'article de Dufour A., Hostiou N., Cournut S., Dedieu B., *Le travail en élevage laitier : des conceptions, des noyaux organisateurs et des profils d'organisation variés*. 14ème Renc. Rech. Ruminants. INRA, Institut de l'élevage, Paris, 5 et 6 décembre 2007, p. 385-388.

Ainsi que Dedieu B., Dufour A., « Entre rationalisation du travail et choc des 35 heures : quelles conceptions du travail en élevage laitier ? », *Actes du colloque INRA SFER CIRAD, « 2èmes journées de recherches en sciences sociales »*, 11 et 12 décembre 2008, Lille, p1-19.

²³ Bourdieu, Pierre, *Reproduction interdite la dimension symbolique de la domination économique*, *Études rurales*, 113-114, 15-36, 1989.

Champagne Patrick, *L'héritage refusé, La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Paris, Ed. du Seuil, 2002.

ainsi que la concurrence (violence ?) symbolique exercée par les autres métiers de l'agriculture pèsent indéniablement sur l'appréciation de leur métier. L'approche monographique révèle qu'elle dépend non seulement de perspectives économiques du secteur, mais aussi des configurations locales en matière de groupes professionnels ou pour le dire autrement en matière de segmentation sectorielle. L'étude a en effet révélé que l'appréciation par l'élèveur du contenu du travail (les tâches qui en sont constitutives) résultait aussi d'une comparaison avec les conditions de travail (réelles mais quelques peu fantasmées) des autres segments professionnels coexistant dans un espace professionnel local donné.

I. Les manifestations d'une démobilité collective

En dépit d'outils de production généralement compétitifs, un nombre significatif d'élèveurs rencontrés sur ce territoire ont manifesté un rapport plus ou moins difficile à leur métier ou plus exactement à l'orientation laitière. Sur la quinzaine d'élèveurs interviewés, plus de la moitié semble exercer plus ou moins péniblement leur métier. Cette insatisfaction au travail se manifeste et s'exprime avec plus ou moins d'acuité. Même si elle revêt des formes différenciées selon la configuration du collectif de travail, l'avancée dans la carrière ou bien encore la santé financière de l'exploitation, elle s'est exprimée et manifestée avec force et constance. La répétition de propos relativement similaires nous a donné à voir un milieu professionnel particulièrement démobilité.

A. Un rapport difficile au travail

Partant des travaux de Serge Paugam²⁴, nous avons vite perçu la pertinence d'une analyse qui vise à examiner « l'intégration professionnelle » de ces éleveurs sous l'angle du rapport au contenu du travail et aux revenus et de leur satisfaction ou insatisfaction en la matière. Ces deux dimensions ó rapport au contenu du travail d'un côté et rapport à la rémunération de ce travail de l'autre ó permettent de mesurer le moral, au sens d'aptitude à surmonter les difficultés qui jalonnent la carrière professionnelle. Dans sa manifestation la plus aiguë, l'insatisfaction touche aux deux niveaux et peut s'apparenter à un véritable dégoût pour le métier et ses obligations.

« Ce qui est bien dans le métier ? Oh plus grand-chose ! Comme dirait l'autre, c'était vachement marrant avant de s'installer ; c'est moins marrant quand t'est dedans. »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

D'abord concernant le contenu du travail, il apparaît qu'une tâche caractéristique, la traite biquotidienne des vaches, et plus précisément son astreinte, tout au long de la semaine et de l'année, cristallise souvent la dépréciation, voir le dégoût du métier. Les femmes (épouses, belles-sœurs, associées), souvent moins qualifiées et reconverties au métier par le mariage, en assurent alors la charge. Cette délégation de la traite par l'agriculteur qui pourtant se présente comme le « référent » de l'atelier laitier est le premier indice de cette dévalorisation subjective de l'orientation laitière. Dans leur esprit la traite s'apparente au « sale boulot²⁵ », à l'inverse des « vrais éleveurs », ceux empreints d'une solide motivation, qui la considèrent

²⁴ Paugam, 2000.

²⁵ Hughes,

comme essentielle et pour qui il serait tout à fait impensable de la déléguer. Le déficit vocationnel de ces agriculteurs pour les activités d'élevage peut résulter de deux trajectoires identitaires distinctes : soit elle renvoie simplement à l'absence dès l'entrée dans le métier d'intérêt réel pour cette production, soit elle reflète un étiolement progressif de la vocation initiale. Les propos retenus ici illustrent ce deuxième cas de figure :

« C'est la preuve que j'en ai un peu ras le bol [du métier] parce qu'avant je ne laissais personne aller à la traite à ma place. Et même quand j'étais libre le week-end ça m'arrivait de venir voir les vaches. Maintenant quand je suis libre je ne viens plus voir les vaches. »

Éleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000L de lait. A depuis quitté le métier.

Ces propos sont tenus par un producteur qui avoue avoir été « très mordu » par le métier en début de carrière. Il participait activement aux concours agricoles et se considérait alors comme un véritable « éleveur sélectionneur ». Mais, considérée comme de plus en plus fastidieuse, répétitive et ennuyeuse au fur et à mesure de l'avancée dans la carrière, cette aversion pour cette tâche biquotidienne en dit long sur le rapport que ces producteurs entretiennent à l'activité laitière. La traite nous est apparue comme un indicateur particulièrement pertinent dans l'appréhension du rapport au métier d'éleveur laitier parce que en situation de démobilitation professionnelle, elle catalyse toute l'insatisfaction professionnelle.

« - A votre installation, quelles étaient vos ambitions, le projet ?

Le premier projet c'était céréalier, mais après avec la conjoncture, j'ai repris la suite, et j'ai continué le lait. Et puis il n'était pas question de faire des céréales sur nos terrains. C'était pas possible.

- Pourquoi cette idée de faire des céréales alors ?

Parce qu'ils sont tranquilles, peinards. C'est vrai que j'étais plus partant pour le matériel que pour les vaches. Et puis finalement je me suis toujours bien démerdé avec les vaches. Je ne suis pas passionné, mais ceux qui me suivent me disent que je ne me démerde pas trop mal pour quelqu'un qui n'aime pas ça. J'ai quand même toujours fait évoluer le truc. [Avec dépit] Mais parfois c'est l'astreinte de la traite et puis tout ça ! »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

Plus cultivateurs qu'éleveurs, plus polyvalents qu'animaliers, ils déclarent parfois sans peine entretenir une certaine distance avec le troupeau et avouent parfois « ne pas trop avoir l'œil », c'est-à-dire ne pas vraiment disposer des qualités unanimement reconnues comme indispensables pour mener à bien leurs activités d'élevage.

A propos des bêtes : « Avec moi c'est un peu démerdez-vous ! [í] S'il y en a qui font des nuits blanches pour les vêlages, moi, c'est non ! ». Ou encore : « Faire boire les veaux, alors ça, ça me saoul [í] et c'est vrai que je n'ai pas la patience pour ça ! »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

La rhétorique vocationnelle qui accompagne habituellement la valorisation des aptitudes animalières (la minutie, le calme, la patience et l'observation) et les présente comme des dispositions innées et évidentes d'une part, et comme absolument indispensable à la réussite professionnelle d'autre part, n'est pas tenue par ces éleveurs démobilités. Admettre ne pas cultiver ces qualités professionnelles c'est d'une certaine manière avouer l'abandon de sa vocation première ou parfois même revendiquer son aversion pour l'activité laitière. Mais d'autres indices, qui dépassent le cadre strict des activités d'élevage, révèlent cette profonde désaffection professionnelle.

Au-delà de 35-40 ans, le travail administratif, en particulier lorsqu'il s'inscrit dans le cadre des réglementations environnementales, sanitaires, ou en lien avec le « bien-être animal » est fréquemment perçu comme insupportable. Par contre il ne s'agit pas tant d'un effet d'âge, que d'un effet générationnel en lien avec le capital scolaire. Peu préparés et encore moins formés à ce type de tâches, ces agriculteurs déclarent ne pas avoir « choisi ce métier pour faire ça ». Assimilé à une corvée scolaire, les moins diplômés (souvent plus âgés que la moyenne) rejettent en bloc cette nouvelle dimension du métier qui a pris une place conséquente dans le travail quotidien.

« [Dans l'optique d'un changement de profession] moi je suis prêt à redescendre à 2500, le couple, je parle du couple, 1000 euros ma femme qui fait un petit boulot, et puis moi 1500, ou l'inverse tant mieux si c'est l'inverse je m'en fous, et puis avoir moins d'heures de travail, moins d'emmerdement de paperasse, parce que je me bagarre avec les papiers »

Eleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000L de lait. A depuis quitté le métier.

Cette aversion pour des tâches dénuées a priori de toute pénibilité et qui ne semblent pas particulièrement dégradantes ne peut se comprendre qu'au regard des motifs initiaux d'adoption du métier. Les vocations s'adossent au mythe de l'agriculteur « libre » et affranchi de toute forme d'obligation en dehors des contraintes naturelles d'ordre climatique ou saisonniers.

D'autre part, parmi ces plus jeunes éleveurs vendéens, il est très difficile d'admettre, voir inimaginable, d'exercer leur métier sur la base d'un collectif de travail réduit :

« Faire du lait, oui, mais par contre surtout pas faire du lait tout seul. Pas faire du lait tout seul. [í] Faire du lait seul, non ! Ca par contre non. »

Jeune agriculteur de 31 ans, en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000L de lait et cultivant 60 ha céréales.

Le modèle de l'agriculture familiale ó au sens d'activité de couple, ou plus encore d'exercice professionnel dans une situation strictement unipersonnelle ó est mal vécue par les éleveurs concernés. Les autres déplorent vivement ces situations d'isolement et les conditions de travail qu'elles induisent. Les contraintes de la traite sont systématiquement mises en avant. Ainsi, le départ en retraite de l'un des associés devient souvent un facteur rédhibitoire d'abandon pure et simple de l'activité laitière. La diffusion des normes salariales en matière de temps libre (week-end et congés, loisirs et vacances) se sont aujourd'hui franchement diffusées dans le milieu agricole et rural, au point de ne plus accepter comme allant de soi les contraintes inhérentes à l'élevage. Les parcours socioprofessionnels et les normes conjugales, et qui reflètent des trajectoires sociales moins uniformes (scolaires, professionnelles et matrimoniales) ont un effet : ils constituent de véritables « facteurs d'ouverture et de perméabilité à d'autres univers sociaux » qui affectent directement l'activité professionnelle en générant de nouvelles préoccupations, de nouveaux rythmes et en favorisant de nouvelles contraintes et opportunités²⁶. Cette ouverture favorise ainsi de nouvelles aspirations sociales :

« On prend trois semaines par an. Minimumí Deux semaines d'affilées en été et une semaine à Noël. [í] Y'en a pas beaucoup qui font comme nous dans le coiní mais ça commence. Je vois qu'il y'en a qui commencent à faire un peu comme nous. Mais moi ça je l'ai voulu dès le début. J'ai travaillé à l'usine avec 4 semaines par an euhí . J'ai dis "attends on est pas plus con que les autres !". »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha)

²⁶ Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010

En ce sens, des solutions comme l'organisation en Gaec ou l'investissement dans un robot de traite, apparaissent, à tort ou à raison, comme des instruments de promotion professionnelle parce qu'ils permettraient d'échapper, ne serait-ce que partiellement, à cette astreinte. Tous les éleveurs rencontrés s'interrogeaient sur l'opportunité ou non de faire le pas de la robotisation de la traite. Du point de vue de l'observateur ou du conseiller agricole, l'achat d'un robot, s'il est évalué que d'un point de vue économique, peut apparaître comme extrêmement périlleux, voir dépourvu de bon sens professionnel. Seule la prise en considération de ce rapport subjectif à la traite, qui peut être vécu comme extrêmement pénible dans sa répétition et son astreinte, permet de comprendre les ressorts d'une logique d'investissement pourtant quelque peu risqué.

Dans cet état d'esprit, une dissolution de Gaec peut constituer une expérience personnelle marquante, du point de vue de la carrière professionnelle et du rapport au métier, altérant par là-même durablement la trajectoire socioprofessionnelle ascendante. La stratégie d'association, qui devait constituer l'instrument de promotion et d'amélioration des conditions d'exercice, lorsqu'elle échoue, est ressentie, au-delà du coût financier inévitable, comme un échec parce qu'elle oblige à renoncer au désir de faire face collectivement à la traite et son astreinte. Le retour à la condition de travailleur unipersonnel peut être vécu comme un douloureux déclassement.

B. Le déclassement sur l'échelle des revenus

Mais la pénibilité du travail n'est souvent pas évoquée en elle-même ó les éleveurs étant conscients des progrès techniques (automatisations et mécanisation) entamés depuis deux ou trois générations ó ; c'est la relation entre le travail et le revenu, évalués notamment au regard de l'astreinte et de l'amplitude du temps de présence quotidien sur la ferme. Le niveau des investissements et les risques qui en découlent sont parfois considérés comme disproportionnés au regard des bénéfices financiers engendrés par l'activité. Dans cette petite région, l'expression de ce sentiment est véritablement généralisée, alors même que les prélèvements y sont nettement supérieurs à ceux des autres territoires laitiers enquêtés²⁷. Qu'elle se manifeste ostensiblement ó voir de ce point de vue les revendications de l'APLI²⁸ ó ou qu'elle revête les contours de la démoralisation ou du dégoût, cette question de la rémunération du travail et du rapport aux revenus, est essentielle. A revenus identiques, la perception que peuvent en avoir les producteurs est très variable.

« A l'heure actuelle on n'est quand même pas rémunéré à la hauteur de .parce que on a toujours entendu dire "ouais les laitiers on ne vous a jamais entendu vous plaindre et tout". On n'a jamais fait le calcul parce que c'est pas facile, mais le temps qu'on passe au niveau du lait ramené à l'heure je sais pas si on gagne cher quand même. Je crois qu'aujourd'hui on gagne peut être encore moins cher qu'avant. [í] Quand j'embauche à 7h00 je me lève à 6h15, jusqu'au soir 19h00 bon, j'ai juste la coupure entre midi et deux quoi. On est tout le temps y'a toujours quelque chose à faire »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha)

L'effet de génération est évident pour les plus jeunes souvent bien diplômés (communément de niveau BTSA) et pouvant prétendre ainsi à des postes qualifiés et mieux rémunérés et qui se comparent souvent à des techniciens ou cadres salariés. Aux parents, à la mentalité relativement ascétique, prélevant peu pour la famille, ont succédé des enfants plus

²⁷ Tandis que la moyenne des prélèvements déclarée pour la campagne 2007-2008 par les producteurs finistériens et manchois rencontrés étaient de 1400 euros, celle des vendéens atteignait les 1620 euros mensuel.

²⁸ Association nationale des producteurs de lait indépendants.

exigeants en la matière et qui, de façon plus ou moins explicite, revendiquent une identification à des professions et catégories socioprofessionnelles appartenant aux classes moyennes (auxquelles leur conjoint appartient d'ailleurs de plus en plus fréquemment : infirmière, professeure, secrétaire...). Dans cette optique, un prélèvement mensuel inférieur à 1500€ est ressenti comme dévalorisant et injuste.

« C'est sûr qu'il y a des gens où c'est bien sûr ils sont comme ça où ils adorent leur métier et ils passent leur temps à leur métier. Moi je suis quelqu'un, je me dis j'ai qu'une vie, pourquoi je resterais au cul des vaches toute ma vie. Et puis si je peux travailler 40 heures par semaine et puis avoir mes week-ends et cinq semaines de vacances par an et en gros pour avoir le même revenu. Parce que tout le monde pense qu'on se fait du 3-4000 euros par mois ! Mais c'est surtout pas vrai ! »

Éleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000L de lait. A depuis quitté le métier.

Beaucoup d'entre-eux avaient augmenté sensiblement leurs revenus à l'occasion de l'exceptionnelle campagne laitière de 2007-2008²⁹. Il s'agissait alors pour eux d'une juste et légitime amélioration de leur condition qui venait consacrer plusieurs années de restructuration et de modernisation des exploitations laitières et récompenser la solide amélioration de la productivité du travail. Puis en l'espace d'une quinzaine de mois, avec la chute des cours du lait, la situation s'étant brutalement inversée et beaucoup d'éleveurs se sont vus dans l'obligation de diminuer leurs prélèvements privés. C'est précisément cette dégradation de la rémunération du travail, au-delà de la situation objective (parfois sensiblement identique à la période précédant l'euphorie laitière") qui est ressentie comme insupportable par les éleveurs. Après vingt ans de relative stabilité du contexte économique, la réforme de la PAC de 2003 a générée beaucoup d'incertitudes, et donnée lieu à des discours et réflexions contradictoires au sujet des aides et des prix agricole. L'absence de certitude et d'assurance pour l'avenir ne fait que noircir la situation.

C. La mise à distance du Contrôle laitier

Dans un autre registre, et pour ces fractions démobilisées, l'attitude à l'égard de l'organisme historique d'appui technique en production laitière, le *Contrôle laitier*, est symptomatique de ce découragement professionnel qui prend ici une forme protestataire³⁰. Dans ce secteur, au-delà de la prise de distance inhérente à l'effet d'âge constatée chez les éleveurs de cinquante ans ou plus dans toutes les zones d'enquête, l'attitude critique quasi généralisée à l'égard de cette institution, ayant grandement participé de la modernisation (au sens d'automatisation, d'intensification, de rationalisation et de technicisation de la conduite de l'atelier laitier), ne constitue qu'une facette d'une posture de relâchement, voir d'abandon. En optant pour des prestations minimales, ou en quittant parfois purement et simplement le *Contrôle laitier*, ces éleveurs choisissent, sous prétexte d'économie, de faire un premier pas dans le sens du renoncement à la production laitière, au métier.

²⁹ Cette décision était d'ailleurs affirmée par les diagnostics quasi unanimes de politiques, responsables professionnels et autres experts qui prédisaient une pénurie mondiale de lait et des cours élevés à court et moyen terme.

³⁰ Nous tenons ici à distinguer cette posture protestataire de celle rencontrée chez d'autres éleveurs se détournant également du Contrôle laitier. En effet, certains éleveurs, par ailleurs toujours « mordus » par le métier et extrêmement mobilisés, s'en détournent pour des motifs bien différents puisqu'ils stigmatisent des services dépassés et reprochent à ses agents un manque de compétences. Incarnation de l'excellence professionnelle, ces derniers s'attèlent, contrairement au premiers, à rechercher d'autres sources d'appui technique (institutionnelles et d'information).

« Le problème c'est que, financièrement financièrement c'est pas possible. Moi je vais le dire, à l'heure d'aujourd'hui au 31 mars, on a fait les comptes hier, ça fait sur le compte GAEC on est à moins 12 000 euros. Forcément, personnellement Ca se fait pas, mais le Contrôle laitier par exemple dont on dépend, au 1^{er} janvier, j'arrête. Je me suis renseigné pour acheter [í], je me suis renseigné pour faire des analyses, eh bah je vais économiser 4000 euros. Et ça pour l'instant le contrôleur laitier le sait pas, personne le sait, mais là je suis en train de partir là-dessus. »

Eleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000L de lait. A depuis quitté le métier.

Il s'agit aussi pour eux, à travers cette institution très symbolique, de « faire partager » à la profession (c'est-à-dire tout l'appareil d'encadrement et d'accompagnement : les dirigeants, les techniciens et l'administration agricole) le fardeau d'une condition professionnelle qu'ils ne supportent plus et qui ne répond plus à leurs aspirations en terme de revenus et de conditions de travail (astreinte et amplitude horaire). Beaucoup de ces éleveurs ne voient pas d'alternative au modèle de développement défendu par le Contrôle laitier. Issus des fractions agricoles dominantes et appartenant initialement (leur père ou eux-mêmes) au syndicalisme majoritaire, la « Fédé », et/ou à une organisation professionnelle dans cette mouvance, ces éleveurs décident de se mettre en marge de l'appareil de représentation et d'accompagnement de la profession (syndicalisme, accompagnement technique, services vétérinaires, coopératives) sans volonté par ailleurs de rechercher des organismes de substitution. Bien que les propos, thématiques et autres revendications récurrentes de ces éleveurs découragés comportent de étroites similitudes avec le discours de l'APLI³¹, il est frappant de voir qu'aucun d'entre eux ne s'est rapproché de cette nouvelle organisation. Tout se passe comme si, en situation d'impasse et incapables d'imaginer d'autres voies, ces éleveurs, avant de quitter définitivement le bateau, mettaient un point d'honneur à ne pas supporter seul les risques du chavirage.

D. Cessation, conversions et reconversions : les signes d'une profonde crise de reproduction

Les manifestations de l'insatisfaction au travail se manifestent donc aussi bien à travers la question du contenu du travail que de sa rémunération. Dans une conjoncture économique défavorable pour la filière, nous serions tentés de minimiser les propos recueillis et de les attribuer à des sautes d'humeur, circonstanciées et passagères. Pourtant les entretiens approfondis ont souvent dévoilé des situations particulièrement difficiles. Et dans le secteur, les éleveurs les plus démoralisés ó comportement allant de l'apathie au ressentiment en passant par la résignation ó projettent d'abandonner tôt ou tard l'orientation laitière.

« J'aime bien la race laitière mais des fois j'en ai un peu marre de traire quand même. Et puis j'avais pensé à un robot, et puis euhí bof. Je pense que le lait, on connaît pas l'avenirí . Je vois que si c'est pas trop mal je fais des investissements, et si je vois que ça va trop mal, hop, le lait sur la touche.[í] Donc le lait je me donne dix ans. Je me donne dix ans, avec le matériel qu'on a on peut tenir dix ans. Bon je vais peut être améliorer le matériel de traite sans un surcoût énorme. Je vais peut être le faire parce que ça me ferait gagner un peu de temps de traite. Mais je n'investirai pas trop. Je veux pas investir dans un robot, je veux pas investir dans le bâtiment. C'est rationnel comme ça, ça marcheí - Et s'il y avait une embellie en lait ?

Oh moi je pense que je ne repartirai pas sur le lait. Je serais plus attiré par la race allaitante. í .en vieillissant í .bon là on a beaucoup de boulot, on est jeune, on tape dedans, mais quand j'aurais dix ans de plus, j'approcherais les 50 ans, je serais peut être moinsí Le fait que les vaches allaitantes donnent moins de travail quoi. Est-ce qu'un jour on pourra transférer les droits à produire, notre quota laitier en race allaitante ? Si un jour on a le droit, je pense que je le ferai. »

³¹ Association nationale des producteurs de lait indépendants.

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha)

Qu'ils s'agissent d'une simple cessation de la production à l'occasion du départ en retraite d'un associé ou lorsque la « mise aux normes » arrive à échéance, ou bien encore qu'ils souhaitent quitter purement et simplement l'agriculture, beaucoup d'entre eux n'imaginent pas faire toute leur carrière « dans le lait ». Ainsi, huit des quatorze exploitants rencontrés sur cette zone s'interrogent sur la pérennité de leur orientation laitière. Le malaise peut être si profond qu'il débouche sur des décisions fortes et inédites dans la profession : abandonner l'agriculture et rechercher une reconversion professionnelle dans le salariat.

« C'est un métier que j'essaie de quitter, que je suis prêt à quitter n'importe quand. Parce que, c'est pas par rapport au temps qu'on passe, par rapport aux prises de risque qu'on a, par rapport au moment on n'est pas récompensé. En ce moment le plus dur, c'est que ce soit le lait qui se casse la figure, mais l'an passé le lait était bien payé et j'avais envie d'arrêter. Puis j'aimerais avoir dans la vie faire autre chose. [í] J'ai envie de me lancer dans autre chose, repartir à zéro. Donc c'est La conjoncture ne le fait pas donc pour l'instant je reste. [í] Je pense que tu te donnes à fond pendant un certain temps ; après tu t'aperçois que tu vieillis, que passé 40-45 ans tu te dis merde la vie passe vite. Travailler le week-end tout le temps au début de l'hiver ça me révolte. Mais bon, je me suis inscrit sur la liste « départs installations » depuis le mois de septembre í »

Éleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000L de lait. A depuis quitté le métier.

« [Le métier] n'est pas une vocation, mais ça y ressemble, j'ai changé mon point de vue là-dessus. Quand j'étais à l'école, je voulais tout grossir, mais j'ai changé et le basculement s'est fait depuis mon installation par la contrainte de travail. Maintenant, moi je ne prends pas de vacances car je me sens indispensable. Ce que j'envisage, c'est faire le contraire d'aujourd'hui. Je veux changer et pourquoi ne pas arrêter. [í] L'objectif, c'est que, mon oncle ayant 15 ans de plus que moi, il arrive à la retraite dans 4 ans ça dépendra de la conjoncture, mais à priori, j'arrête les vaches. C'est pour ça qu'on n'envisage pas le robot. Quand mon père est parti, oui je pensais tout automatiser. Mais je ne l'ai pas proposé à mon oncle, car à 10 ans de la retraite c'est un trop gros investissement. Il a deux fils, il y en a un qui voudrait bien revenir à la ferme, mais pas pour les vaches. Aujourd'hui, il est technicien en grande culture. Et l'autre est mécanicien de machine agricole. Et puis le maintien des vaches dépendra de la conjoncture. [í] Si dans 4 ans j'arrête les vaches, l'objectif c'est aussi d'avoir plus de temps. Ma fille va avoir 10 ans, c'est important. [í] Ça donnera plus de temps pour faire des choses différentes, ne pas être dans la contrainte. J'ai des copains qui sont céréaliers, et qui ont un autre rythme de vie. [í] L'idée serait de tout passer en cultures, mais le problème ça sera les prairies, donc je devrais avoir un troupeau d'allaitant. Un truc qui se débrouille tout seul. Ou autrement je passerai bien l'ensemble en foin, mais je me dis que si tout le monde fait comme moi, je vais le manger mon foin. Je voudrais travailler tout seul et faire de la culture. C'est la solution que j'envisage, mais ça peut changer Et c'est vrai que j'aimais bien mes vacances. Et puis vous savez c'est toujours appréciable d'avoir plus de revenu, mais je sais que si j'arrête les vaches, je pourrais envisager de gagner moins. Après il faut réussir à vivre et à payer la maison, ma femme ne travaille pas. »

« En schématisant, [mon associé] est plus éleveur. C'est lui qui va surveiller les génisses. Par rapport à lui, Je pense être un petit peu plus distant du troupeau. Ce qui m'embête si on arrête les vaches d'ici 3-5 ans c'est qu'on arrête quelque chose qui à un fort potentiel de production. Mais moi après, je me vois davantage à passer des examens pour faire du travail d'atelier : le bois, la ferraille Je voudrais changer complètement, faire du pluri actif. Je n'ai pas fait la maçonnerie [de la maison] car c'était trop long, mais c'était mon rêve. Les bâtiments qu'on a construits c'est moi qui les ai faits. C'est ce qui me plaît bien dans le métier d'agriculteur c'est qu'on touche à tout et qu'on a du matériel pour le faire. »

Agriculteur de 41 ans, associé avec son oncle de 56 ans, sur une exploitation mixte de 190 ha dont 62 ha de céréales et avec un quota de 400 000L de lait.

Pourtant, comme nous l'avons évoqué plus haut, ces ateliers sont techniquement performants (tant en termes de volumes produits qu'en termes d'équipement). Parmi ces huit

agriculteurs, deux envisageaient sérieusement de se reconvertir, l'un quitterait complètement le métier, l'autre opterait pour la pluriactivité (céréalière et activité artisanale). Ces reconversions, s'orienteraient vers des secteurs comme le bâtiment ou le BTP. Pour d'autres encore il s'agirait de réorientations productives souvent au profit de la céréaliculture et de la viande bovine. La diversification dans des activités périphériques (accueil, vente directe, transformation...) est parfois imaginée et évoquée en tant que complément de revenus, mais leur dimension chronophage constitue un frein sur des exploitations comprenant de moins en moins de travailleurs, notamment familiaux : en réalité ces réflexions restent anecdotiques et aucune réalisation concrète en ce sens n'est observable localement.

Déclarer haut et fort dans une situation d'entretien, le soulagement, voir la satisfaction, de voir ses enfants refuser l'héritage, non seulement de la ferme (modernisée au demeurant), mais du métier, montre que ces agriculteurs ont atteint un point de non-retour. Métier initialement choisi par passion, par vocation, il ne leur apparaît pas incongru, après quinze ou vingt ans d'exercice, que leurs enfants s'en détournent et portent un intérêt exclusif pour les cultures ou le machinisme agricole, ou bien encore qu'ils ne s'orientent vers des métiers sans lien avec l'agriculture. Il semble évident par ailleurs que la démobilisation des parents et les choix scolaires puis professionnels des enfants sont intimement liés. Non pas qu'il y ait un lien de cause à effet unilatéral, mais il apparaît qu'un cercle vicieux, une dynamique négative alimente synchroniquement les deux trajectoires professionnelles et scolaires. La lassitude, le dégoût des parents ne peuvent que favoriser les conditions sociales de détournement des enfants pour l'enseignement agricole, qui opteront tôt ou tard pour une autre voie. En retour, ce désintérêt des enfants consolide simultanément la logique d'abandon qui altère la trajectoire de l'exploitation. En d'autres termes, l'absence de successeurs familiaux incite à abandonner la logique d'investissement et de mises aux normes lors des dix ou quinze années d'activité restantes. Ils décident, pour reprendre leur propos, de se « mettre en roue libre » et de se limiter aux investissements de renouvellement les plus nécessaires.

Le rapport au contenu du travail et en particulier à la contrainte est, nous l'avons vu, parfois vécu difficilement. Les contraintes inhérentes à l'élevage ou plus globalement au métier d'agriculteur sont alors perçues comme extrêmement contraignantes. Par ailleurs, le sentiment d'une rémunération insuffisante comparativement à d'autres catégories sociales et surtout au regard de l'investissement fourni, est généralisé. Dans les situations les plus critiques, ce rapport laborieux au travail et à sa rétribution peut constituer le principal motif avancé par l'éleveur pour justifier ses intentions de cessation laitière. Les prises de distance avec le Contrôle laitier et les critiques acerbes à son encontre peuvent aussi constituer une des manifestations d'un écartement profond. Bien que quelques témoignages et postures comparables aient aussi été recueillis dans les deux autres espaces monographiques enquêtés (Finistère et Manche), ils nous sont apparus particulièrement répandus et marqués dans cette petite région vendéenne. Plus globalement ces déclarations ont été prononcées en prenant les allures de la confiance et dans des situations d'entretiens marquées par une démobilisation professionnelle certaine.

II. Carences institutionnelles et relégation d'un groupe professionnel

Dans un registre technico-économiques, plusieurs éléments sont souvent, et à juste titre, avancés par les observateurs pour comprendre cette crise structurelle traversée par ce groupe professionnel. Dans un contexte aussi fluctuant et tellement marqué par les

incertitudes, les difficultés rencontrées par certaines catégories d'éleveurs, apparaissent exacerbées, et les faiblesses locales apparaissent avec acuité. Dans cette zone du sud Vendée, les interrogations technico-économiques sont en lien direct avec les conditions pédoclimatiques considérées par certains comme handicapantes. La production d'herbe y étant malaisée durant l'été et l'automne comparativement aux grandes régions laitières (Bretagne et Normandie par exemple), les coûts fourragers en pâtissent et certains éleveurs considèrent qu'à moyen terme, le secteur ne sera plus compétitif. Ce discours semble faire écho auprès des éleveurs qui le reprennent de plus en plus à leur compte. A ce désavantage comparatif vient s'ajouter de nombreuses interrogations quant à l'avenir de l'irrigation pour le maïs fourrage qui constitue la clef de voûte du système d'exploitation. En effet, d'année en année, pour des raisons environnementales d'accès à la ressource en eau, les restrictions en la matière se font de plus en plus pressantes. Mais l'enquête sociologique et les rencontres qui l'ont ponctuées, ont dévoilé des mécanismes proprement sociologiques qui s'additionnent à ces facteurs technico-économiques. Tout à fait spécifique au territoire investi, ces mécanismes nourrissent cette démoralisation collective dépeinte précédemment.

A. Monopole institutionnel et impasse technico-économique

Tout aussi inattendus qu'éclairants sur le processus de déprise professionnelle, deux niveaux d'analyses nous apparaissent essentiels à la compréhension des motivations (dé-motivation devrions-nous dire) : le premier niveau porte sur le champ institutionnel alors que le second concerne l'espace professionnel local. D'une part il s'agira de mettre en lumière les carences institutionnelles en matière de développement et d'appui technique, et d'autre part de décrire l'espace du groupe professionnel, sa structure et sa hiérarchie. Si les acteurs eux-mêmes n'imputent que très rarement leur démobilitation professionnelle directement à ces deux aspects, leur récurrence dans les entretiens où ils sont parfois exprimés avec véhémence et une certaine violence contenu les font apparaître comme essentiels à l'analyse et à la compréhension des perceptions professionnelles et plus spécifiquement des représentations relatives au travail.

Dans le contexte et la conjoncture économique de l'enquête (baisse brutale des cours du lait et de ces dérivés et volatilité des intrants), le modèle promu par les organisations professionnelles agricoles dominantes, sous la houlette de la FDSEA, ne semble pas apporter les bénéfices escomptés. Dans un secteur où la sélection et l'érosion des effectifs agricoles, et plus encore en production laitière, ont été vigoureuses, l'ensemble des agriculteurs subsistant dans le métier ont partagé avec entrain les promesses de ce modèle. Technicisé et modernisé, ce modèle, fondé sur de haut niveau d'emprunt et des économies d'échelle (intrants, structures et équipements) et mis en œuvre par des professionnels dotés d'un haut niveau de qualification, semble avoir atteint ses limites. Appartenant par ailleurs à un secteur de production marqué par une tradition interprofessionnelle forte, les producteurs se sont de fait éloignés de la gestion des marchés et ont restreint leur activité professionnelle à l'acte de production, se privant de marges de main d'œuvre en matière de commercialisation et de valorisation de leur produit. Les quotas laitiers ont constitué l'instrument central de cette délégation.

Comme nous l'avons vu précédemment, aux yeux de la plupart des éleveurs, les niveaux de revenus ne sont pas à la hauteur des investissements, aussi bien en capitaux, qu'en matière de travail ou d'investissement scolaire. Et il semble par ailleurs que ces éleveurs ne disposent d'aucune alternative, d'aucune échappatoire en matière technico-économique. Les conduites d'exploitations s'avèrent relativement uniformisées (des ateliers laitiers quasiment

hors-sol et axés sur le maïs ó soja) et les rares éleveurs à l'écart de cette ligne se retrouvent rapidement confrontés à la standardisation des prescriptions du Contrôle laitier.

« Je suis pas tout le temps d'accord avec le Contrôle laitier parce que lui ce qu'il voit c'est la productivité par vache. Donc il voudrait que mes vaches quand elles viennent de vêler, elles naissent pas au pré et qu'elles mangent de l'ensilage de maïs. Mais moi mon système est pas fait pour ça. J'ai des vaches qui ont démarré à 50 litres de lait aux mois de septembre-octobre. Alors je lui disais "pourquoi veux-tu que je la garde dans la stabulation, elle fait 50 litres de lait, elle va faire quoi si elle reste dans la stabule ?". Elle ne fera pas mieux !!! »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha)

« Le conseil vous le trouviez où par rapport à cette logique de conversion ? Auprès du Contrôle laitier ?

Mr : Non. Alors là non. Non non non. Alors chez nous là en Vendée, c'est huuuuu !

Mme : C'est l'ensilage, point barre ! Il venait à la maison pour faire les pesées et c'était "ensilage toute la journée" et il ne cherchait pas à savoir ce que nous on voulait leur donner à manger.

Mr : [le contrôleur laitier] ne cherchait pas à savoir ce qu'on pouvait essayer de faire et puis de nous accompagner quoi. Jamais. Donc c'est pas la peine de discuter avec un gars comme ça. Pour moi le Contrôle laitier c'est "production, production". »

Couple converti à l'agriculture biologique. Agés de 39 et 36 ans, ils produisent uniquement du lait (170 000L) sur une exploitation de 136 ha.

La remise en questions de ce modèle n'existe pour ainsi dire pas, ni à l'échelle individuelle ó à l'exception de ce couple converti à l'agriculture biologique, en situation de tâtonnement technique et en difficulté financière, et de deux autres éleveurs disposant de surfaces en prairies naturelles humides (voir les témoignages ci-dessus), aucun des éleveurs rencontré ne remet explicitement et profondément en cause les options techniques et fourragères par exemple ó, ni au niveau institutionnel, où aucun discours discordant ne fait écho localement. On peut ici parler de véritable monopole syndical : à l'exception de ce couple n'adhérant à aucun syndicat, tous les éleveurs rencontrés sont encartés à la « Fédé » et leur méconnaissance des autres syndicats (Confédération paysanne et Coordination rurale) ou organisations (type APLI) est tout à fait symptomatique. D'autre part, le processus de légitimation de l'Agriculture biologique en cours dans beaucoup de campagnes française ne semble pas s'opérer ici. Sa stigmatisation (par méconnaissance) illustre bien les carences institutionnelles et cognitives que connaît le secteur. Au monopole institutionnel, correspond un monopole cognitif et idéologique marqué.

B. Concurrence symbolique entre métiers de l'Agriculture et hiérarchisation professionnelle

Le second point, plus marquant encore, concerne la dimension collective du métier. Si l'on centre l'analyse sur les liens locaux entre producteurs laitiers, il est frappant de constater des liens professionnels très distendus. Il est indéniable que la distance et la dissémination géographique participent de cet état de fait. Le voisinage immédiat est ainsi composé le plus souvent de céréaliers et autres producteurs de viande. Se considérant souvent sans regret comme relevant d'une « mentalité individualiste », certains éleveurs ne font partie d'aucune Cuma ou d'autres organisations collectives, et ils ne côtoient aucun « collègues » laitiers. La seule réunion collective regroupant un grand nombre de producteurs n'a lieu qu'une fois par an et est organisé par le Contrôle laitier (organisme historique dont on a vu par ailleurs la perte d'influence).

« Parce qu'en fin de compte, ce qui se passe, c'est qu'aux réunions cantonales du Contrôle laitier, on va se retrouver avec des gars qui seront à 15 km de chez nous. Et s'ils restent plusieurs éleveurs, ils restent à causer ensemble. Et puis après quand on est seul dans un coin et qu'il y en a un autre à 10 km, et bien on devient tous individualistes. Et on n'a pas forcément envie d'échanger. Parce que les problèmes, on n'a pas forcément envie de se les dire les uns les autres, chose qui est vraiment dommage. Parce que ça permet des fois d'évoluer. »

Eleveur de 43 ans en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000L de lait et cultivant 60 ha de cultures de ventes.

Etant donné sa dispersion, la quinzaine d'exploitations laitières de la zone enquêtée se répartie sur une demi-douzaine de Cuma. Souvent composées de seulement trois ou quatre laitiers en raison de l'érosion que subit ce groupe professionnel, ses membres sont le plus souvent des céréaliers (et le plus souvent appartenant à la fraction inférieure de ce sous-groupe professionnel, c'est-à-dire ceux ayant une moindre dimension économique) ou bien encore des producteurs de viande bovine. En outre, la participation quasi nulle des laitiers rencontrés à des groupes locaux d'actions et de réflexion (GEDA, CETAÍ) illustre leur faible enthousiasme pour une logique professionnelle collective.

« De toute façon, le canton de Luçon, c'est le désert en élevage »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

Au-delà des seuls éleveurs laitiers, les liens entre agriculteurs, toutes orientations productives confondues, qu'ils soient institutionnalisés dans le cadre de Cuma ou qu'ils s'agissent de liens plus informels, restent relativement rares et superficiels. Tous constatent une dynamique cumiste au ralenti, et sans entrain. L'équipement de plus en plus poussé des exploitations (céréaliers en tête) n'est pas sans incidence sur l'esprit coopérateur : la proportion importante de Gaec et les dimensions de plus en plus conséquentes des exploitations participent de ce sentiment grandissant d'inutilité de ce type d'organisation collective.

Plus globalement, la rareté des interactions et des coopérations entre éleveurs laitiers participe de cette crise identitaire locale. Sans manifester réellement de sentiment d'isolement, cet isolement de fait, si l'on excepte les visites de commerciaux et autres marchands d'agrofouritures, joue inévitablement sur la motivation professionnelle. Ainsi les quelques îlots d'enthousiasme et de vocation sont incarnés par des éleveurs investis par ailleurs dans des organes professionnels supra locaux comme les groupements d'éleveurs et participants activement à des concours bovins. Autant investis pour les relations fortes vécues entre pairs que pour la dimension proprement technico-professionnelle, ces manifestations constituent une ressource active : lieux d'échanges et d'information technique, d'insertion dans un réseau socioprofessionnel, mais aussi ressource proprement relationnelle, au sens où ces concours sont l'occasion de rencontrer des éleveurs exerçant la même activité, ayant un quotidien similaire, rencontrant les mêmes problèmes, traversant les mêmes péripéties et ressentant parfois les mêmes doutes, les mêmes angoisses. En un mot ces moments apparaissent d'autant plus importants et générateurs de motivation professionnelle qu'ils sont l'occasion de relativiser sa situation en échangeant avec des « collègues » vivant des conditions sociales et professionnelles comparables.

« Si [les céréaliers] peuvent prendre même deux hectares, et bien ils les prennent. On a eu le cas. Ce que je leur reproche, c'est que si on a des relations avec eux, c'est pour savoir comment ils vont nous aider, nous bouffer. C'est méchant de dire ça, mais c'est vrai. »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

Dans une région historiquement axée sur la polyculture-élevage, la hiérarchie professionnelle telle qu'elle est perçue par les agriculteurs eux-mêmes, semble s'établir à partir du capital foncier dont dispose chaque exploitant. Si cette dimension n'est pas le seul critère d'excellence professionnel, elle est apparue, dans une région céréalière, comme centrale. La valeur de ce capital est fonction, d'une part, de sa dimension (les surfaces) et d'autre part, de son potentiel agronomique (les rendements espérés). Etroitement corrélée à ce capital foncier, l'orientation productive initiale, celle dont l'agriculteur hérite de ses parents, est souvent ressentie comme la résultante d'inégalité en matière foncière. Ainsi, les mieux pourvus, d'un point de vue agronomique, se sont rapidement spécialisés dans la céréaliculture. Les autres ont préservé tout à la fois un atelier d'élevage (laitier ou allaitant) et une orientation céréalière : ce sont les éleveurs-cultivateurs. Ces agriculteurs, ou leurs aïeux, n'ont pas réussi à saisir les opportunités ou à établir les stratégies qui leur auraient permis de devenir céréaliers spécialisés.

« Et moi pourquoi je fais du lait aujourd'hui ? C'est parce que mon père a loupé plein d'opportunités. Bon je vais pas l'accuser forcément, mais c'est lui-même qui le dit : "Ah ben on n'avait pas proposé des terres là-bas mais bon, non, c'était pas possible, ça aurait été de trop". Aujourd'hui, quand il y a 50 ha qui se libèrent, on les prend nous hein. Et même demain si ça se représente. Ça ne nous retardera pas. Alors que pour lui, 10 ha, petit à petit, au fil des années, ça aurait été beaucoup de trop. [ri] Moi, de toute façon, si je suis laitier, c'est tout simplement que mon père n'a pas pris le tournant à un moment donné hein. Je ne vais pas l'accuser, mais l'exploitation ne serait pas du tout comme elle est. Parce que moi je serais céréalier, comme tous les autres là. Mais bon, l'exploitation, on l'a rendu agréable et puis propre autour pour nous. »

Éleveur de 43 ans en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000L de lait et cultivant 60 ha de cultures de ventes.

Dans ce contexte, les prairies sont cantonnées aux parcelles les plus mauvaises et le pâturage reste associé à au-delà des contraintes objectives qui lui sont à juste titre attribuées à des pratiques dépassées parce que longtemps maintenues par des fractions d'éleveurs-cultivateurs n'ayant pas pris le tournant de l'innovation et du progrès technique. Ainsi, l'espace professionnel local apparaît désormais clairement dominé par les céréaliers. À l'autre extrémité de l'espace professionnel, on retrouve les producteurs d'atelier dits « hors-sol » ou productions ne nécessitant aucunement d'accès au foncier telles que les productions avicoles, caprines et cuniculicoles. Dans l'espace intermédiaire, se situent les éleveurs de bovins qui nous concernent.

A propos des céréaliers : *« J'ai fait à peu près leurs revenus l'année dernière [année exceptionnelle en lait]. Le seul truc, c'est qu'au même moment, eux ont fait le double. [Rires] Enfin à peu près, c'est ce que mon comptable m'a dit : "T'est arrivé au niveau d'un revenu d'un céréalier". Et je lui ai dit "c'est bien mais au bout de 16 ans d'installation, ça commence à être grand temps !" »*

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

Au-delà d'une domination économique, dont la question foncière n'est qu'une manifestation, et de leur niveau socioéconomique objectif, les éleveurs considèrent leurs conditions d'exercice défavorables comparativement à celles des céréaliers dont le rapport entre conditions de travail et revenu leur apparaît plus enviable.

« Oh, des fois on jalouse un peu les céréaliers purs du marais parce que ils travaillent beaucoup moins et ils ont un meilleur revenu mais après on peut se dire qu'on a chacun notre région, il faut vivre avec quoi. »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha)

« Un jour, il y en a un qui m'a dit "je ne ferais pas ce que tu fais". Eux, avant, ils faisaient de l'élevage, mais là, ils sont devenus à un point, c'est l'extrême, l'extrême, l'extrême. Leurs parents avaient des vaches laitières ou des allaitantes. Mais ils sont arrivés à un point où ils pensent que s'ils travaillent plus de 3 mois par an, ils trouvent que c'est, que c'est vraiment [] Tout le marais c'est pire que les céréaliers de la plaine où il y a de l'irrigation. Ici il n'y a pas besoin d'irrigation, ils sèment et terminent. Au niveau engrais c'est un minimum que de l'azote, pas d'engrais de fond. C'est impressionnant. Sur Saint Michel en l'herme, Triaize, Grues, Champagné les marais, toute la côté quoi. [] J'en connais un qui habite à Chanais. Il va tous les jours à Saint Michel. Il a fait le bâtiment là-bas, comme céréalier. Et je sais où il me l'a déjà dit où l'hiver il s'ennuie. Il ne sait pas quoi faire il tourne en rond dans la maison. [] A une époque il y en a quelques uns qui avaient un autre boulot pendant l'hiver, mais maintenant depuis la PAC, non. »

Eleveur de 47 ans, associé avec sa conjointe et son frère sur une exploitation de 130 ha et produisant 500 000L de lait.

Ces derniers, débarrassés de la contrainte de l'élevage, et plus particulièrement de la traite (sachant que la majorité des fermes cérésières produisaient autrefois du lait), apparaissent aux yeux de beaucoup d'éleveurs particulièrement privilégiés par leur rythme de travail (surtout en période hivernale) et par les aides publiques qui leur garantissent un revenu haut et stable. Percevant et ressentant la distance professionnelle et sociale qui les séparent, beaucoup de laitiers parlent d'un « autre monde » pour évoquer un segment professionnelle qui agit sur eux de manière ambivalente, à la fois comme modèle professionnel attractif (inavouable) et comme force professionnelle exerçant sur eux une certaine violence symbolique.

« Non. Et puis un laitier et un céréalier ça n'a rien à voir. Faut pas mélanger. Surtout dans notre zone j'ose dire. On ne va pas dire qu'on ne se mélange pas avec eux, avec les cérésières, mais heu. C'est presque un peu vrai quand même. [] On peut avoir quelques échanges, mais. D'abord ils ne s'intéressent pas à notre production. Et puis ils nous taquinaient presque en nous disant : "ah beh oui, vous avez de la chance, vous avez les vaches l'hiver" Sous-entendu "On s'occupe." »

« Si on veut comparer le milieu cérésier au milieu laitier, je dirais que par rapport au temps qu'on passe, je pense qu'on ne gagne pas suffisamment. Et puis un cérésier, par rapport au temps qui passe, s'il gagne autant que nous, il gagne bien sa vie. Parce que si on est entreprenant, bricoleur, si on a envie de faire de la rénovation de maison, ou faire autre chose, ça donne du temps de libre. C'est ça la grosse différence. Mais moi j'aime pas [critiquer]. D'abord je ne suis pas quelqu'un qui jalouse les autres. Mais des fois c'est un petit peu agaçant. C'est très gênant quand les gens se plaignent en plus. Il faut regarder autour de soi, il y a toujours plus mal loti que soi. Mais ce qui est gênant dans notre région, c'est qu'on est trop peu d'éleveurs. Et ça ira toujours en diminuant. »

Eleveur de 43 ans en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000L de lait et cultivant 60 ha de cultures de ventes.

Le souhait pour certains d'abandonner purement et simplement la production laitière constitue la matérialisation de cette attractivité symbolique générée par les « cérésières ». Le suréquipement constaté en matière de matériel (tracteurs et autre matériel) qui caractérise aussi les producteurs laitiers de ce secteur est un autre indice de cette attractivité.

« Dans le secteur, il y a quand même le potentiel cérésier qui fait que. Quand je vois que l'année dernière on vendait du blé dur à 400 euros par, à 70 quintaux l'hectare, soient 2800 euros de produits à l'ha. Il faut en faire des litres de lait ! Quand on critique les gens du Marais-sud [zone au potentiel

agronomique excellent], on dit qu'ils sont aux trois huit : Quatre mois à Courchevel, quatre mois de travail, et quatre mois à regarder l'herbe pousser ! Quand ils se plaignent, on leur dit "ouvrez les yeux quand même un peu" »

Agriculteur de 41 ans, associé avec son oncle, sur une exploitation mixte de 190 ha dont 62 ha de céréales et avec un quota de 400 000L de lait.

« Les meilleures terres, il s'en est vendu à 7500 l l'année dernière. [Résigné] Donc au point de vue rentabilité, c'est zéro si papa n'est pas là derrière au niveau financier. Ça demande des ressources derrière pour pouvoir mettre le prix. Mais bon, s'ils arrivent à se battre à ce prix-là Je leur souhaite que des mauvaises années. Ils arriveraient peut-être à comprendre ce qu'est l'agriculture heu Certains n'ont pas trop conscience où ils sont qui n'ont pas connu ce que c'est que de travailler. Et il y en a encore plus qu'on pense. Et il y en a encore plus avec les nouvelles générations qui arrivent. »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

D'autre part alors que l'orientation laitière requière le maintien du travail féminin sur la ferme, la céréaliculture moins exigeante en main d'œuvre familiale, permet aux épouses d'exercer une activité professionnelle différente. Aux yeux des éleveurs, cette situation est assimilée à une double peine : à la contrainte, s'ajoute l'impossibilité de jouir d'un revenu complémentaire synonyme de tampon monétaire durant les conjonctures économiques défavorables qui fragilisent les trésoreries d'exploitation. En outre, l'exploitation familiale ne semble plus répondre aux normes sociales en vigueur dans cette région où les carrières des conjointes, notamment chez les plus jeunes, se conduisent indépendamment et en dehors des vocations agricoles.

Ainsi empruntant la démarche de Hughes, l'examen des représentations associées à certaines tâches professionnelles (en l'occurrence la traite) et plus particulièrement l'analyse des mécanismes de « délégation du sale boulot » et de « division morale du travail » nous est apparue essentielle parce qu'il révèle et illustre, dans un contexte donné, un mouvement plus structurel de hiérarchisation symbolique des métiers de l'agriculture. La division du travail induit une hiérarchisation symbolique des tâches professionnelles. En conséquence, le métier de céréalier apparaît comme particulièrement « honorable, respectable, propre et prestigieux » par opposition au métier de producteur laitier de plus en plus assimilé à une activité « peu honorable ou peu respectable » voir « minable ».³²

Toutes ces raisons, subjectivement subies et parfois objectivement mesurables participent de ce cloisonnement socioprofessionnel. Bien évidemment ces mondes ne sont pas hermétiques les uns par rapport aux autres mais comme le note Bertrand Hervieu, « [í] nous sommes bien face à un paradoxe. Il y a cinquante ans, les agriculteurs étaient majoritaires et divers mais ils formaient un monde unifié face aux sociétés urbaines, alors qu'aujourd'hui, ils sont minoritaires, segmentés et constituent définitivement des mondes pluriels. Assurément, il ne s'agit plus d'un monde mais bien de mondes agricoles³³ ». Ainsi les effets de cette hiérarchisation par les acteurs eux-mêmes ne nous apparaissent pas secondaires. Elle ne peut être évacuée de l'analyse, notamment par ce qu'elle n'est pas sans conséquence sur le rapport qu'entretiennent ces éleveurs à leur métier et aux travaux d'élevage quotidiens. Les résultats issus de cette démarche monographique ne constituent qu'un cas particulier de relations entre segments professionnels agricoles, mais les mécanismes et les effets induits par la domination symboliques méritent d'être pris en compte dans l'analyse du processus de décomposition professionnelle. Au-delà des conditions objectives d'exercice professionnel, les représentations en matière de travail dépendent aussi des mondes agricoles en concurrence

³² Hughes, p. 63

³³ B. Hervieu, Les mondes agricole en politique, p.35

dans un espace socioprofessionnel local donné. En réalité, sur l'échelle sociale prise dans son ensemble, les différences entre segments professionnels ne sont probablement pas aussi importantes que les acteurs le ressentent eux-mêmes et pourraient même apparaître toutes relatives. Mais nous rejoignons les analyses de Dominique Merllié qui révèlent qu'il est fréquent que les acteurs « [i] les moins mobiles [soient] portés à surévaluer de micro-différences, inférieures, en tout cas, au seuil des catégories ou groupes socioprofessionnels à usage statistique »³⁴. Ainsi l'écart de leur conditions d'exercices et de rétribution de leur travail s'opère sur la base de ce groupe professionnel objectivement proche et avec lequel ils sont en contact au quotidien, à la Cuma, à la Coopérative, dans les champs, etc..

Globalement, même s'il subsiste ici ou là quelques jeunes agriculteurs passionnés par l'élevage et la production laitière, il semble que le sentiment de marginalisation et de déclassement professionnel soit profondément et collectivement ressenti par ces agriculteurs. Considérant d'une part les projets de cessation précoce d'activité laitière, d'autre part la rareté des vocations chez les successeurs familiaux potentiels et enfin la quasi impossibilité pour des jeunes non issus du milieu de porter le poids financier de la reprise de tels outils de production (matériel, bâtiments, cheptel et foncier), les projections à 10 ou 15 ans ne peuvent être qu'un emprunt de pessimisme quant à la viabilité et le maintien de ce *petit monde laitier* du sud du département vendéen. Dans ces régions agricoles périphériques aux grands bassins de production laitière, le rééquilibrage annoncé des aides de la PAC en faveur des éleveurs suffira-t-il à infléchir durablement le processus de décomposition professionnelle constaté ?

Dorénavant, au regard du degré de professionnalisation et de spécialisation constatée au sein de ce territoire du Sud-Vendée, nous avons constaté une véritable segmentation professionnelle. Les clivages ne s'opèrent pas ou plus sur la base du positionnement à l'égard du modèle dominant, entrepreneurial et techniciste, mais sur la base d'un cloisonnement par métier. En dépit (ou à cause) d'une professionnalisation quasi généralisée, la spécialisation des exploitations a fait apparaître progressivement une nouvelle hiérarchisation professionnelle. Au sein de cet espace professionnel local, les fractures, tant pratiques que symboliques, s'opèrent dorénavant sur la base du métier. Ainsi, bien que particulièrement « modernisés » et « professionnalisés », ces producteurs laitiers vendéens, en tant que groupe professionnel dominé, manifestent un rapport particulièrement difficile à leur travail qui traduit une crise professionnelle et identitaire profonde.

Ainsi lorsque la baisse des effectifs et des volumes produits s'accompagne aussi d'une désaffection pour le métier et son exercice, la déprise n'est pas qu'économique, l'ébranlement est également d'ordre « moral », et constitutif d'une crise professionnelle et identitaire³⁵ dont les fondements sont à chercher du côté des relations professionnelles et des liens au travail. De notre point de vue, les ressorts sociologiques de ce délitement professionnel constaté localement ne sont pas à rechercher uniquement dans la question de la densité laitière ou encore d'un rapport de domination entretenu par les industriels. A travers une enquête comparative et locale, le processus de relégation professionnelle qui peut s'opérer sous l'effet de la segmentation sectorielle (fondée sur la spécialisation des exploitations) nous est apparu essentiel. Ainsi l'émergence et la formation de groupes professionnels de plus en plus distincts modifient en profondeur la structure de l'espace professionnel local et hiérarchise, de fait, les métiers de l'agriculture.

³⁴ Merllié, p.485.

³⁵ Claude Dubar, 2000.

Bibliographie

Bourdieu, Pierre, Reproduction interdite la dimension symbolique de la domination économique, *Études rurales*, 113-114, 15-36, 1989.

Champagne Patrick, *L'héritage refusé, La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Paris, Ed. du Seuil, 2002.

Cordelier Serge, « L'émergence de groupes promouvant des systèmes de production différents », *Revue POUR*, n° 196-197, mars 2008, p 69-79.

Dedieu B., Dufour Annie, « Entre rationalisation du travail et choc des 35 heures : quelles conceptions du travail en élevage laitier ? », *Actes du colloque INRA SFER CIRAD, « 2èmes journées de recherches en sciences sociales »*, 11 et 12 décembre 2008, Lille, p1-19.

Dubar Claude (2000), *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Editions Armand Colin (U), 3^{ème} édition, 255 p.

Dufour Annie, Hostiou N., Cournut S., Dedieu B., *Le travail en élevage laitier : des conceptions, des noyaux organisateurs et des profils d'organisation variés*. 14^{ème} Renc. Rech. Ruminants. INRA, Institut de l'élevage, Paris, 5 et 6 décembre 2007, p. 385-388.

Grignon Claude, « Les conditions sociales de l'intensification », *Economie rurale*, 1981, Vol. 146, pp.3-13.

Grignon Claude, « Professionnalisation et transformation de la hiérarchie sociale des agriculteurs », *Economie rurale*, 1982, Vol. 152, pp. 61-66.

Hervieu Bertrand., et alii (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Coll. Fait politique, éd. Presses de Sciences-Po, 2010, 450 p.

Hughes Everett, *Men and Their Work*, 1958.

Hughes Everett, *Le regard sociologique. Essais sociologiques*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Editions de l'ÉHESS, 1996, 344 p.

Merllié Dominique, *Comment confronter mobilité subjective et mobilité objective ?*, sociologie du travail, vol. 48, n° 4, p 474-486.

Muller Pierre., 1987, « Un métier né de la crise: exploitant rural. », *Sociologie du travail*, n°4, 459-475.

Paugam Serge, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le lien Social », Série « Documents d'enquête », 2000.

Rémy Jacques, « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, n° 4, 1987

Rémy Jacques, « La diversité croissante des métiers et des cultures professionnelles », *Revue POUR*, n° 196-197, mars 2008, p 80-84.
